

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 26 mars 2010
(convocation du 15 mars 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Mars Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAUZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h50
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h30
M. BENOIT Jean-Jacques à M. SAINTE-MARIE Michel
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 10h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAUZERE à partir de 11h30
M. FLORIAN Nicolas à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12h
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 10h15
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. TOUZEAU Jean à Mme. FAORO Michèle
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. SIBE Maxime
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M. QUERON Robert

Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h46
M. DELAUX Stéphan à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h55
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard à partir de 10h45
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. ANZIANI Alain
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 10h50
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LOTHAIER Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10h25
M. MILLET Thierry à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15
M. MOGA Alain à Mme PARCELIER Muriel à partir de 12h15
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 10h10
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 10h25
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme. DIEZ Martine
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Organisation de "Jumping l'expo" du 5 au 7 février 2010 - Subvention de la
Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'édition 2010 du salon « Jumping l'Expo », s'est tenue au parc des Expositions de Bordeaux - Lac du 5 au 7 février 2010. Cet évènement, organisé pour la quatorzième année consécutive par l'association du Jumping International de Bordeaux a atteint une maturité qui lui permet, en tant qu'évènement économique de la filière équestre, d'accueillir plus de 30 000 visiteurs sur trois jours.

La Communauté Urbaine finance cette manifestation depuis sa création par le versement d'une subvention qui est passée de 38 110 € à 40 000 € depuis l'année 2003.

Le salon Jumping l'Expo s'est déroulé pendant le Jumping International de Bordeaux, cette année encore, seule étape en France de la Coupe du monde de sauts d'obstacles, compétition de très haut niveau réunissant les 40 meilleurs cavaliers mondiaux, ce qui lui garantit à la fois prestige, professionnalisme et succès.

Il est aménagé autour de la piste de compétition et du paddock et a disposé à nouveau, en 2010, des nouvelles installations du Hall 3, soit une croissance significative de superficie de 7 000 m² au lieu des 4 000 m² antérieurement. Jumping l'Expo offre aux acteurs de la filière équestre l'opportunité de se rencontrer sur un site unique dans des conditions d'accueil optimales car il propose notamment aux PME –PMI des stands clés en mains à des prix préférentiels.

Une centaine de marques représentatives des différents secteurs d'activités de la filière : sellerie, infrastructures, santé, transports ont été présentes aux côtés des nombreuses associations qui mettent en valeur les multiples disciplines de l'équitation, les offres de séjour de vacances, les métiers de la filière et les activités liées au monde du cheval (les équipementiers, les professionnels de l'alimentation et des soins équinés, les productions artistiques liés à l'artisanat inspirés par les chevaux).

Ainsi, le salon Jumping l'Expo a des répercussions économiques étendues, via le Comité Régional des Sports Equestres, auprès des entreprises locales et des professionnels du tourisme.

Cet évènement constitue un vecteur fort en matière d'image et de promotion pour l'agglomération bordelaise, car largement relayé par l'ensemble des médias locaux, nationaux et internationaux. Il inscrit l'agglomération bordelaise parmi les grandes villes européennes du sport et de l'équitation.

Notre établissement public est sollicité pour reconduire en 2010, le soutien financier qu'il apporte à cette manifestation depuis 1997, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 176 550 € T.T.C répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Fournitures	10 700	Ressources propres	136 550
Sous - traitance	72 000	CUB	40 000
Locations	8 100		
Assurances	2 000		
Honoraires	8 100		
Publicité	41 400		
Déplacements	1 000		
Salaires	28 870		
Frais généraux	4 380		
TOTAL	176 550	TOTAL	176 550

Compte tenu de la dynamique économique générée par cette manifestation ainsi que des retombées indéniables en terme d'image et de promotion pour l'agglomération bordelaise, notre établissement public pourrait reconduire son soutien financier pour l'édition 2010.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant la demande de subvention de l'association du Jumping International de Bordeaux à hauteur de 40 000 € au titre de l'année 2010 pour un montant subventionnable T.T.C de 176 550 €

DECIDE :

- Article 1 : l'attribution d'une subvention d'un montant de 40 000 € à l'association du Jumping International de Bordeaux pour l'organisation du salon « Jumping l'Expo » qui s'est déroulé au Parc des Expositions du 5 au 7 février 2010,

- Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

- Article 3 : la dépense sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 94 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 mars 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 AVRIL 2010

PUBLIÉ LE : 7 AVRIL 2010